



Agence
nouvelle des
**solidarités
actives**

www.solidarites-actives.com



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

SOMMAIRE

- 3** Édito
- 4** L'ansa en quelques chiffres
- 5** Nos axes de travail
- 6** Notre ancrage territorial
- 7** Nos modalités d'intervention
- 8** Notre équipe
- 8** Notre conseil d'administration
- 10** Nos partenaires financiers
- 11** Notre modèle économique

- 12** **Nos savoir-faire**
- 13**  Mobiliser, coordonner et animer un collectif d'acteurs
- 15**  Impliquer les personnes concernées et les professionnel-le-s
- 17**  Enquêter, diagnostiquer
- 20**  Consolider l'innovation et l'expérimenter
- 22**  Évaluer la mise en œuvre et l'impact d'un projet ou d'une innovation
- 24**  Repérer et essayer des innovations prometteuses
- 25**  Capitaliser et partager la connaissance
- 27**  Former
- 29**  Outiller

- 30**  Tous nos projets

ÉDITO

Ces deux dernières années de crise COVID et le contexte actuel d'inflation et de guerre au cœur de l'Europe, révèlent avec une acuité particulière les forces et les faiblesses de notre système de protection sociale, fondé sur l'universalisme des droits et de leur accès.

S'il fait preuve d'une assez grande solidité face à ces épreuves, notre système doit s'adapter en continu pour répondre aux défis de notre siècle, afin de jouer pleinement son rôle envers tous et toutes.

L'enjeu pour demain réside dans l'équilibre entre maintien de l'universalité des droits et une démarche empreinte de discernement. L'universalisme ainsi « proportionné » vers lequel nous devons tendre permettra, en s'appuyant sur un socle commun à tous les citoyen·nes, de renforcer l'effectivité des droits par des démarches spécifiques et très opérationnelles adaptées aux singularités des plus vulnérables.

Une connaissance fine des situations, partant du réel et du vécu des personnes, est essentielle pour atteindre cet objectif. L'Ansa, par sa proximité avec une grande diversité d'acteurs du champ social et une analyse de leurs évolutions depuis près de deux décennies, veut ainsi concourir à cette fabrique collective de connaissances.

Ingénieur du social, l'Ansa retient de se focaliser particulièrement sur l'innovation de gouvernance et la diffusion d'innovations résolument transformatrices des politiques et des pratiques sociales, pour maximiser son impact et relever les défis qui s'imposent à nous. Notre action s'inscrit ainsi dans l'affirmation d'un nécessaire et conséquent investissement social de notre pays et de toute l'Europe, pour parvenir non plus à simplement soulager les situations de pauvreté mais définitivement à les éradiquer !

Solidairement vôtre.



François Énaud,
Président



Michèle Pasteur,
Directrice

L'ANSA EN QUELQUES CHIFFRES

Au 31 décembre 2021

89
PROJETS



22
SALARIÉ-ES

+2
**STAGIAIRES ET
APPRENTI-ES**



2,080
**MILLIONS D'EUROS
DE BUDGET**



6
**GRANDS TYPES
DE PARTENAIRES**

- ▶ **ÉTATS ET INSTITUTIONS
CENTRALES**
- ▶ **FONDS ET FONDATIONS**
- ▶ **COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES**
- ▶ **ENTREPRISES
ET MUTUELLES**
- ▶ **ASSOCIATIONS**
- ▶ **UNIVERSITÉS ET
CENTRE DE FORMATION**

NOTRE MISSION

Reconnue d'**intérêt général, non confessionnelle et apolitique**, l'Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa) est une association à but non lucratif dont la mission est de **lutter contre la pauvreté et pour l'inclusion**.

Elle entend proposer des **réponses aux besoins des personnes en situation de fragilité** et des organisations qui les accompagnent, à travers le **déploiement de l'innovation et de l'expérimentation sociale**.

NOS AXES DE TRAVAIL

...en direction des personnes concernées

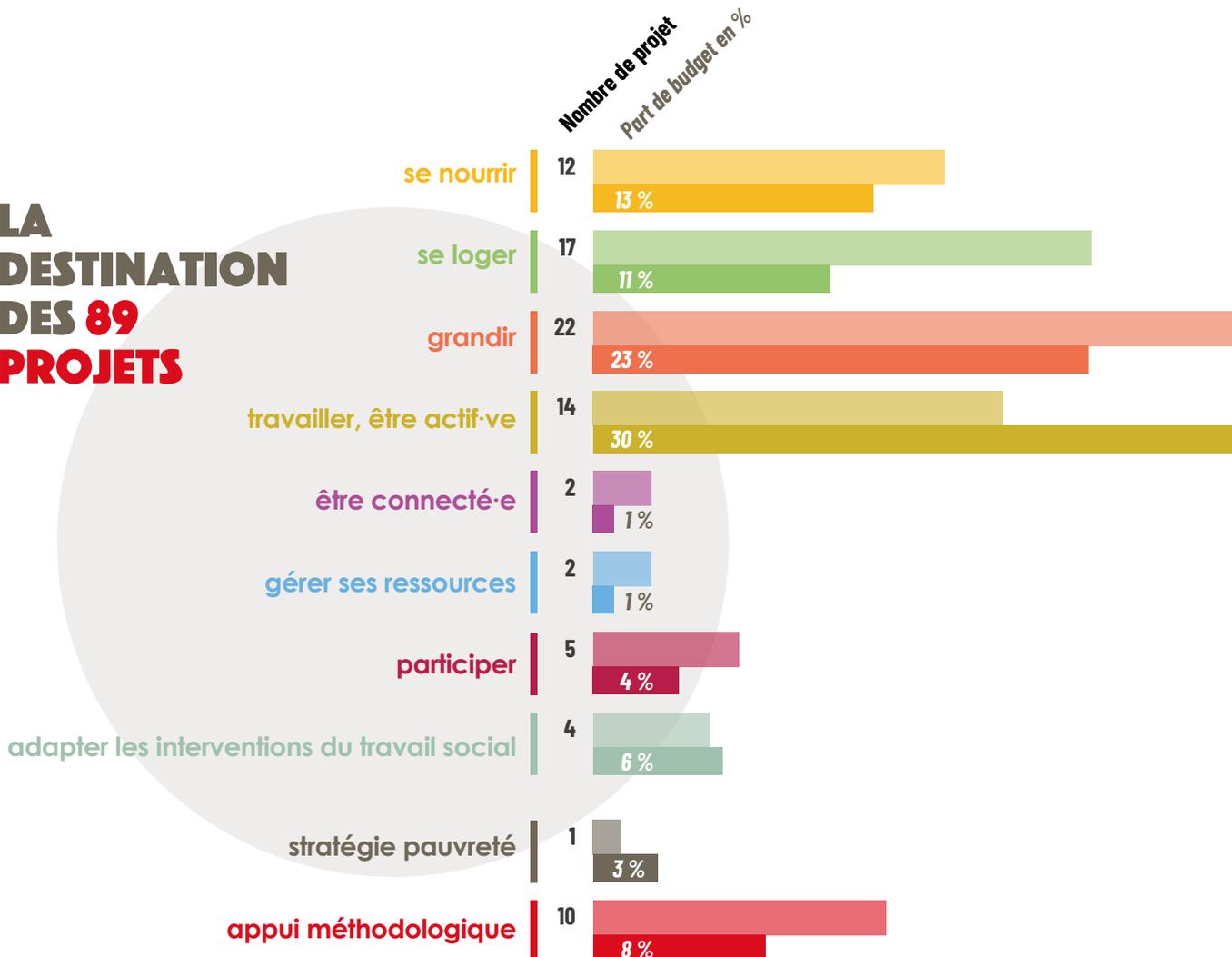
Nos axes sont définis en réponse à un large **ensemble de situations individuelles et de problématiques recouvrant les différentes formes de la pauvreté et de l'exclusion.**

...en direction des structures

Connue et reconnue par une **pluralité d'acteur-rices du domaine social**, l'Ansa accompagne l'évolution et la consolidation des dynamiques **d'innovation et d'investissement social** de structures et entités publiques ou privées.



LA DESTINATION DES 89 PROJETS



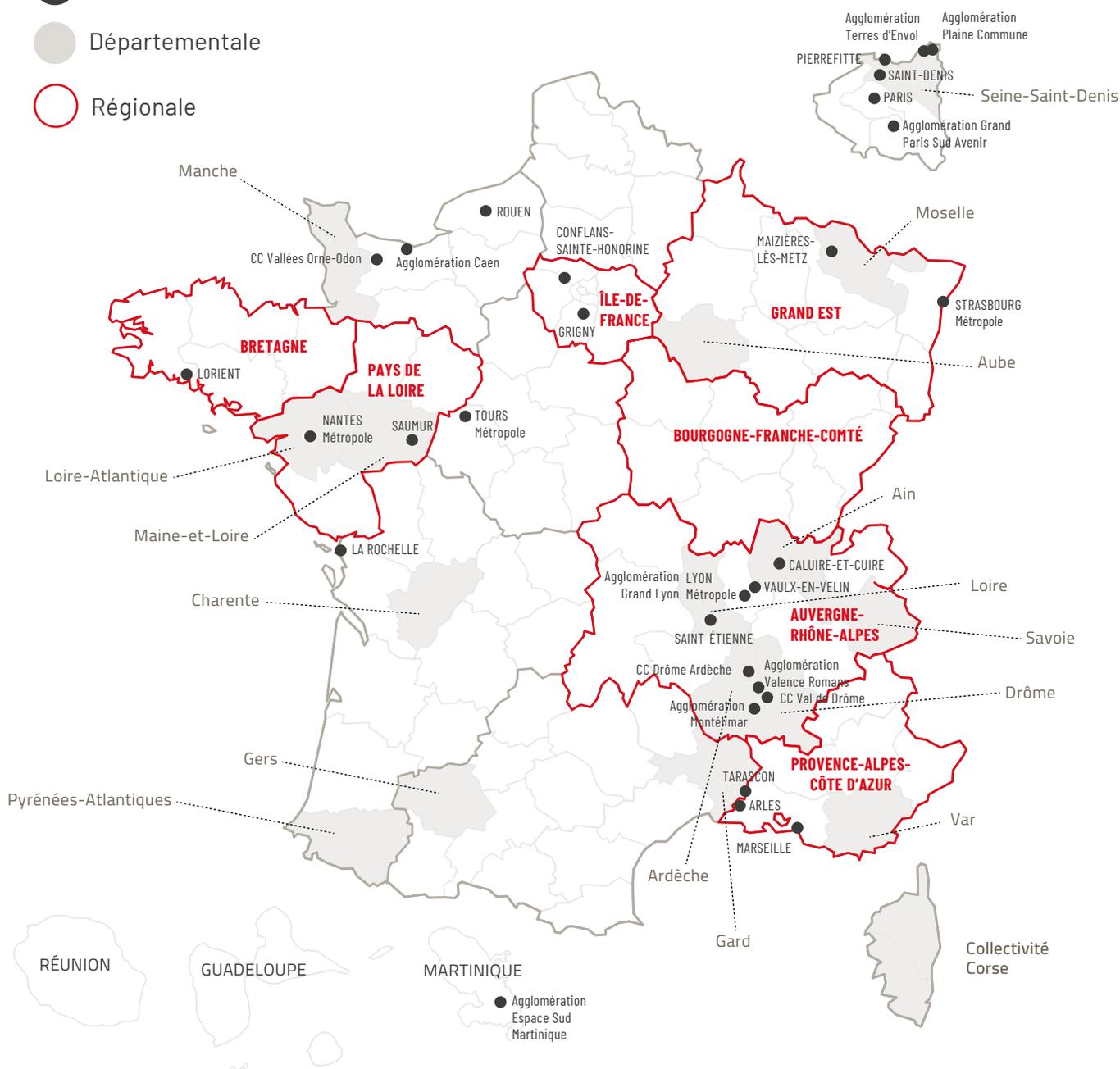
NOTRE ANCRAGE TERRITORIAL

L'ancrage territorial est une priorité. Communes, agglomérations, métropoles, départements, régions sont autant de **territoires d'intervention.**

Travaillant depuis sa création avec les ministères et les institutions nationales du champ socio-économique et de la solidarité, l'Ansa s'est forgée la conviction que **l'interaction entre acteurs territoriaux et acteurs nationaux est une condition sine qua non de la réussite des processus de transformation des politiques et pratiques sociales.**

LES ÉCHELLES D'INTERVENTION

- Communale, intercommunale
- Départementale
- Régionale



NOS MODALITÉS D'INTERVENTION

Au cours des **15 années de son existence**, l'Ansa a construit et affermi des **modalités singulières d'intervention**, en direction des acteurs du champ social et de porteurs de projets d'innovation sociale autour...

...du principe de co-construction

- Mobiliser les personnes concernées et les personnes les accompagnant comme partie prenante à part entière, en les impliquant à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des actions sociales qui leur sont destinées.
- Mutualiser, associer et animer une diversité d'acteurs publics et privés, en coordonnant leurs interventions et en développant leurs complémentarités.
- Intervenir à plusieurs échelles, locale, nationale et européenne, au plus près des personnes comme des institutions.

...d'une posture technique et pragmatique

- Étayer nos décisions et recommandations sur les résultats des travaux rigoureux et transparents.
- Favoriser les solutions dont les résultats et l'efficacité ont été démontrés.
- Mobiliser les méthodologies des sciences sociales dans nos travaux d'ingénierie et d'évaluation.
- Choisir nos objets d'intervention en toute autonomie, sur sollicitation de nos partenaires ou sur initiative de l'équipe.

NOTRE APPARTENANCE AUX RÉSEAUX ASSOCIATIFS

Les projets menés ou accompagnés par l'Ansa apportent une attention particulière à la coopération et la mise en réseau des acteurs qu'ils mobilisent. En retour, l'Ansa s'applique cette même attention par son implication au sein de réseaux nationaux et européens.

- **Collectif Alerte-UNIOPSS**
Lieu de réflexion et d'échanges inter-associatifs sur la pauvreté et l'exclusion et les meilleurs moyens de les combattre.
⊕ uniopss.asso.fr
⊕ www.alerte-exclusions.fr
- **Fonda** - Plateforme d'intelligence collective pour la coproduction d'éclairages alimentant les choix stratégiques des acteurs du monde associatif.
⊕ www.fonda.asso.fr
- **Société Française de l'Évaluation** - Association de développement de l'évaluation et de promotion de son utilisation dans les organisations publiques et privées.
⊕ www.sfe-asso.fr
- **MedNum** - Société coopérative d'intérêt collectif au service de l'inclusion numérique.
⊕ lamednum.coop
- **EAPN** - Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
⊕ www.eapn.eu
- **FEANTSA** - Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri.
⊕ www.feantsa.org/fr

NOTRE ÉQUIPE

Notre équipe rassemble une diversité de profils, compétences, parcours qui nourrissent nos approches et nos interventions.

L'Ansa cherche également à innover au sein du collectif. Chaque année l'équipe teste de nouvelles façons de co-construire, d'apprendre et de transmettre. Une dynamique renforcée par l'arrivée de nouveaux talents au sein de l'équipe, provenant d'horizons variés.



 En savoir plus sur notre équipe [en ligne](#)

NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration de l'Ansa sont issus de secteurs professionnels variés. Ils accompagnent le développement de l'association.

 En savoir plus

PRÉSIDENT

François ENAUD

Président de FE Développement

ADMINISTRATRICES ADMINISTRATEURS

Mouna AOUN

Secrétaire générale
@KissKissBankBank & Co

Marie Paule Cols

Personnalité qualifiée du
Haut Conseil du Travail Social

Emmanuel DUPONT

Expert-conseiller, Agence nationale
de la Cohésion des Territoires

Françoise FROMAGEAU

Médecin gériatre, présidente
de la Croix-Rouge Bretagne

Claude GORGES

Ancienne directrice du partenariat
de Pôle emploi

Karine GLOANEC-MAURIN

Conseillère régionale
Centre-Val de Loire

Christian JANIN

Président de l'Agence nationale
de lutte contre l'illettrisme

Marc LEVY

Administrateur de l'Observatoire
des inégalités

Daniel MACÉ

Ancien DGA des Solidarités
Département Côtes d'Armor

Florence MAURIN

Élue municipale, administratrice
CAF Val-de-Marne

François MAUVAIS

Président de l'association
« Cantines responsables »

Jean-François RAMBICUR

Président de l'association
« 1001 Fontaines » et
membre « Un esprit de famille »

François SOULAGE

Ancien président Secours Catholique
et collectif Alerte

Basma ZAGHLOUL

Directrice du Cabinet Méditerranée

PÔLE RESSOURCES



ANTOINE BOMPARD
Accueil, appui administratif, cadre de travail



MICHÈLE PASTEUR
Directrice



FRÉDÉRIK POIGNET
Gestion économique et financière



SANDRA GUEDJ
Ressources humaines, appui gestion et formation



MANON COULANGE
Évaluation, insertion sociale et professionnelle



EVA CROUZET
Enfance, participation



CLAIRE D'HENNEZEL
Petite enfance, Formation



MAXIME GENNAOUI
Insertion sociale et professionnelle



NELLY GUISSÉ
Insertion sociale et professionnelle



LUCIE POUPEAU
Petite enfance



SARRA RMILI
Alimentation



SIMON ROUSSEY
Participation des personnes concernées, Handicap, Inclusion numérique



VALÉRIE SIRAUD
Travail social, Alimentation



SARAH SOLCHANY
Alimentation, Jeunesse

PÔLE PROJETS



ALEXANDRA ANDRES
Petite enfance, Jeunesse, Travail social



LAURA BIAUD
Participation des personnes concernées, Handicap



FATOUMATA CISSOKHO
Travail social, petite enfance, protection de l'enfance



ANAÏS CLERGEAU
Évaluation, Logement, Alimentation



SALOMÉ LIARD
Communication, Coordination de réseaux



SOPHIE LOCHET
Alimentation, Jeunesse, Participation des personnes concernées



STESSY MARCELIN
Handicap, insertion sociale et professionnelle



LISE MARCOVICI
Logement et hébergement, Alimentation, Petite enfance



MANON SIRISOUK
Petite enfance, Jeunesse, Alimentation



SARAH THAU
Travail social, Jeunesse, Handicap



CAMILLE TOLDRE
Logement et hébergement, égalité femmes-hommes



ANIA VANCO
Hébergement, logement, alimentation

NOS PARTENAIRES FINANCIERS



FINANCEMENTS ISSUS DU SECTEUR PUBLIC

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- Agglomération de Montélimar
- Agglomération de Valence Romans
- Collectivité territoriale de Corse
- Communauté d'agglomération Espace Sud Martinique
- Communauté de communes Drôme-Ardèche
- Communauté de communes Val de Drôme
- Conseil départemental de l'Ardèche
- Conseil départemental de l'Aube
- Conseil départemental de la Charente
- Conseil départemental du Gers
- Conseil départemental de Loire
- Conseil départemental de la Manche
- Conseil départemental de Moselle
- Conseil départemental de Seine-Saint-Denis
- Conseil départemental du Var
- Grand Paris Sud
- Grand Paris Sud Est Avenir
- Région Île-de-France
- Ville de Caluire-et-Cuire
- Ville de Conflans-Sainte-Honorine
- Ville de Grigny
- Ville de Lorient
- Ville de Mézières
- Ville de Montpellier
- Ville de Nantes
- Ville de Paris
- Ville de Rouen
- Ville de Saint-Denis
- Ville de Saint-Étienne
- Ville de Saumur
- Ville de Strasbourg
- Métropole de Lyon

ÉTAT/ ORGANISMES DE SERVICE PUBLIC

- Agence nationale de la cohésion des territoires
- Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes
- Agence régionale de santé Île-de-France
- Association Nationale de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées - Agefiph
- CAF de la Drôme
- CAF de Moselle
- CAF du Rhône
- CAF de Savoie
- CAF de Seine-Saint-Denis
- Caisse nationale de Solidarité pour l'Autonomie
- Cancéropôle - Île-de-France
- DEETS Ain, Gard, Loire, Loire Atlantique, Maine-et-Loire, Var
- Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement Île-de-France
- DREETS Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, Loire-Atlantique, Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Direction Générale de la Cohésion Sociale
- Délégation générale à l'Emploi et à la Formation professionnelle
- Délégation Interministérielle à la Prévention et la Lutte contre la Pauvreté
- Santé Publique France

FINANCEMENTS ISSUS DU SECTEUR PRIVÉ

ASSOCIATIONS FÉDÉRATIONS/ COOPÉRATIVES

- Alter Egal Association
- Apprentis d'Auteuil
- Association Cantines responsables
- Association des amis de Jean Bosco
- Association Emmaüs France
- Association Hal'âge
- Association nationale des groupements de créateurs
- Association Solinum
- Centre Léo Lagrange
- École des XV
- Fédération Soliha
- Finances et pédagogie Caisse d'épargne
- France Handicap - APF
- IPERIA l'Institut
- Ligue de l'Enseignement
- Practhis
- Secours populaire français
- Think tank VersLeHaut
- Union sociale pour l'habitat

FONDATIONS / FONDS/ BANQUES

- Banque de France
- Crédit Municipal de Paris
- Fédération bancaire française
- Fédération nationale des Caisses d'Épargne
- Fédération nationale du Crédit Agricole
- Fondation ARCEAL
- Fondation du Domicile
- Fondation familiale Pesh
- Fondation familiale Labbé
- Fondation Sopra Steria Institut de France
- Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique
- La Banque Postale

ENTREPRISES / MUTUELLES

- EOVI Handicap
- Fédération nationale de la Mutualité Française
- Générations Mutualistes
- Mutualité Française Anjou-Mayenne
- Mutualité Française Saône-et-Loire
- Mutualité Fonction Publique Action Sociale Santé
- KPMG-Eneis Conseil

NOTRE MODÈLE ÉCONOMIQUE

Le modèle économique de l'association repose sur des **partenariats diversifiés** qui garantissent son **indépendance**, permettent son développement et favorisent les **interventions à différentes échelles**.

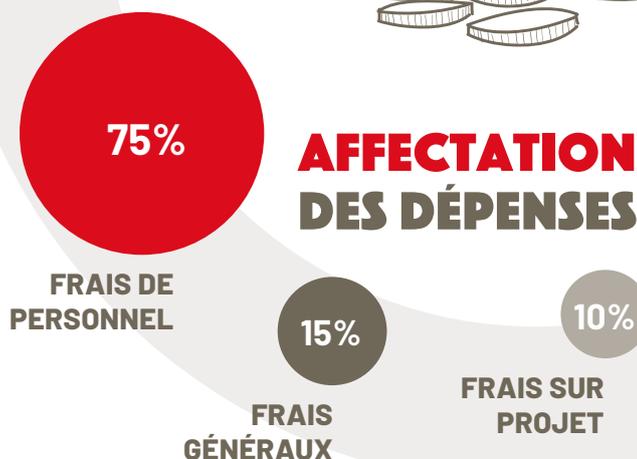


2,080 MILLIONS D'EUROS DE BUDGET

29% EN CONTRATS DE PRESTATION



71% EN CONVENTIONS DE PARTENARIAT



89 PARTENAIRES FINANCIERS

SECTEUR PUBLIC



SECTEUR PRIVÉ



RÉPARTITION EN PART DE FINANCEURS

ÉTAT / ORGANISMES DU SERVICE PUBLIC / CAF

31%

COLLECTIVITÉS

29%

ASSOCIATIONS, FÉDÉRATIONS, COOPÉRATIVES

20%

FONDS, FONDATIONS ET BANQUES

12%

ENTREPRISES ET MUTUELLES

8%

NOS SAVOIR-FAIRE

L'Ansa retient l'innovation comme levier majeur d'action pour faire évoluer et **transformer les pratiques et les politiques sociales**.

Depuis plus de 15 ans, l'Ansa consolide cette **chaîne de l'innovation sociale**, cadre qui guide ses interventions et révèle les compétences et les savoir-faire de son équipe.

Les liens établis entre les composantes de cette chaîne confortent la cohérence du processus d'innovation, nécessaire pour parvenir à soutenir et déployer des **innovations réellement transformatrices**.

L'Ansa s'attache à donner corps à chaque composante au travers de démarches méthodologiques singulières et à les renforcer année après année. C'est ainsi que la **Formation** s'inscrit désormais comme un maillon important de notre chaîne. Dans une recherche permanente de qualité, l'Ansa a obtenu, en 2021, la certification QUALIOPI.



Mobiliser, coordonner et animer un collectif d'acteurs

Faire évoluer les pratiques dans le champ social pour les adapter aux situations d'aujourd'hui ou pour préparer demain, requiert l'implication d'une multiplicité d'acteurs.

Poser l'analyse d'une situation, comprendre un contexte, détecter les manques, construire des solutions pour les combler, faire évoluer une gouvernance... chacune de ces démarches, essentielle dans un processus d'innovation, nécessite de mobiliser l'intelligence collective et la pluralité des approches.

L'Ansa s'est ainsi dotée d'un savoir-faire dans la coordination et l'animation d'espaces de concertation ou de gouvernance. Ce dialogue équilibré entre toutes les parties et ce travail de co-construction sont facilités par une connaissance fine des problématiques sociales, des acteurs et des dispositifs.



EN ACTION

Mise en œuvre du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi en Charente

Le projet en bref

Au cœur de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, le Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE) porte l'ambition de faciliter l'insertion durable dans le monde du travail et de simplifier les démarches pour y parvenir. En 2021, l'Ansa débute une collaboration avec le Conseil départemental de la Charente pour expérimenter le SPIE départemental : l'occasion de faire évoluer les pratiques et les outils en impliquant les personnes accompagnées.

La méthode

L'Ansa mobilise les différentes parties prenantes lors de "Living lab", des ateliers thématiques permettant de formaliser des méthodes et des outils : diagnostic commun à tous les acteurs, parcours adaptés en fonction de la situation des personnes, référence unique de parcours, ou encore cartographie de l'offre disponible.



LES PARTENAIRES

- Conseil départemental de la Charente
- Préfecture de la Charente
- Pôle emploi



En savoir plus



Pilote Dépenses - une application pour soutenir les ménages face aux difficultés budgétaires

Le projet en bref

Après avoir lancé en 2018 l'application « **Pilote Budget** » permettant de calculer son reste à vivre (montant disponible quand les charges fixes ont été retirées du revenu), l'Ansa réunit à nouveau en 2021 les acteurs de l'inclusion bancaire, associatifs, publics et privés, pour créer « **Pilote Dépenses** ». Cette application simple, gratuite et confidentielle aide les ménages à maîtriser leurs dépenses et éviter les fins de mois difficiles en suivant l'évolution de leur "reste à vivre".

La méthode

Le collectif d'acteurs se réunit régulièrement autour d'un COPIL animé par l'Ansa. Ces temps ont notamment permis de définir le cahier des charges, suivre le développement de l'application et organiser le webinaire de lancement le 26 janvier. Ces rencontres se poursuivent afin d'assurer une communication coordonnée et suivre la progression de l'application.



Les applications Pilote cumulent plus de

130 000

téléchargements

23 000 pour Pilote Dépenses
107 000 pour Pilote Budget

LES PARTENAIRES

- SOS Familles Emmaüs Nanterre
- L'association Cerise
- La Banque de France
- La Banque Postale
- Le Crédit Municipal de Paris
- Emmaüs France
- Fédération bancaire française (FBF) - Les clés de la banque
- La Fédération Nationale des Caisses d'Épargne (FNCE)
- La Fédération Nationale Crédit Agricole, et Finances & Pédagogie

En savoir plus

“ La vraie force de l'Ansa a été de pouvoir animer et fédérer ce collectif d'acteurs autour d'une ambition commune et de les faire travailler ensemble. Sa double expertise sur les champs de l'inclusion financière et de l'inclusion numérique a représenté une vraie valeur ajoutée. En effet, nous avons besoin d'un tiers de confiance légitime, capable de sensibiliser l'écosystème de l'inclusion numérique à l'importance de l'inclusion financière, ainsi que les acteurs de l'inclusion financière aux enjeux du numérique comme levier d'autonomie.

La légitimité de l'Ansa tient aussi à son habitude de travailler avec les travailleurs sociaux, les bénévoles, les personnes concernées, qui lui confère une vraie maîtrise du terrain. L'Ansa joue le rôle de catalyseur dans ce type de projet en mettant autour de la table les bonnes parties prenantes. Aujourd'hui nous entamons une nouvelle phase d'échanges pour poursuivre cette collaboration en 2022. Au-delà de la maintenance des outils en place nous souhaiterions aller plus loin autour de l'accompagnement budgétaire. L'Ansa a encore un rôle clé à jouer pour faire converger nos idées vers une ambition commune, qui ferait sens par rapport à ce qui a déjà été fait.

 **Vanessa Ly,**

directrice des clientèles vulnérables, La Banque Postale

Impliquer les personnes concernées et les professionnel·le·s

Depuis sa création, l'Ansa soutient la participation des citoyen-ne-s dans la préparation, l'application et l'évaluation des politiques et dispositifs sociaux les concernant, gage de respect des personnes et d'une plus grande efficacité des mesures. Cette conviction a amené l'Ansa à développer et à améliorer en continu des méthodes d'écoute et d'accompagnement des personnes dans leur propre capacité d'expression.

L'Ansa s'attache en parallèle à prendre en compte la parole et les propositions des personnes accompagnantes. C'est par ce croisement des savoirs et des points de vue que la complexité des situations peut être pleinement appréhendée, condition sine qua non à un réel pouvoir d'agir de chacun-e.



EN ACTION

Démarche « Participez ! » de SOS Villages d'Enfants

Le projet en bref

En 2021, l'Ansa appuie SOS Villages d'Enfants dans l'opération « Participez ! », une démarche visant à approfondir l'effectivité de la participation des enfants et des jeunes accueillis en protection de l'enfance. L'objectif est de renforcer leur capacité à participer dans différents espaces de vie : au quotidien, et notamment dans la vie de leur établissement, et dans la société de manière plus globale.

LE PARTENAIRE
- SOS Villages d'Enfants

En savoir plus

“ L'ANSA et les professionnelles de SOS VE nous ont bien aidés pour mener les projets. Ce que j'ai vraiment le plus apprécié c'est que les adultes nous ont bien écoutés et que nos paroles ont bien été prises en compte pour cette 1^{ère} phase. ”

Un-e des jeune participant-e au groupe de travail



EN ACTION

Schéma d'action sociale de proximité de l'Aube

Le projet en bref

L'Ansa soutient le département de l'Aube dans la définition de son cadre de référence de l'intervention sociale. L'objectif est de rappeler les fondamentaux du travail social et de poser des repères pour les professionnel-le-s.

La méthode

L'Ansa accompagne dans un premier temps la démarche participative de co-construction d'une charte de l'accueil et de l'accompagnement social, avec les professionnel-le-s et les personnes accompagnées. Les ateliers collectifs, propices aux échanges sur les conditions d'accueil, les partenariats, le niveau de réponse aux besoins, représentent le socle à partir duquel la Charte est rédigée. Dans un second temps, le diagnostic territorialisé s'appuie sur des ateliers participatifs conduits par l'Ansa dans chaque circonscription avec l'ensemble des équipes.

LE PARTENAIRE
- Conseil départemental de l'Aube

En savoir plus



EN ACTION

Numérique et fragilités humaines

Le projet en bref

En 2021, la Fondation Sopra Steria et l'Ansa s'associent pour réaliser une étude présentant les opportunités que peut offrir le numérique pour les personnes en situation de précarité et les acteurs les accompagnant, alors que le pays traverse une crise sanitaire d'ampleur. Une enquête est lancée en direction des intervenant·e-s et travailleurs sociaux pour identifier leurs besoins d'accompagnement et d'outillage afin de mettre le numérique au service de la relation d'aide, et répertorier les bonnes pratiques mises en œuvre.

La méthode

Au travers d'une revue de littérature, d'un questionnaire, d'entretiens individuels et d'un groupe de travail, cette étude aboutit à la rédaction d'un livre blanc.



LE PARTENAIRE

- Fondation Sopra Steria



En savoir plus



“ Cette étude est intéressante à plusieurs niveaux notamment la mobilisation d'intervenant·e-s divers. Ce panel permet un réel croisement des savoirs. L'Ansa a une capacité à collecter des points de vue différents, des regards sur une problématique et de parvenir à en faire une synthèse fidèle, sans interprétation de ce qui est transmis. Ce travail synthétise les contributions de personnes concernées au quotidien par cette problématique et les connaissances issues d'experts du domaine. L'Ansa adopte une posture proche de ce qui existe dans le travail social : la co-construction d'une solution au travers de l'intelligence collective, prenant en compte des points de vue contradictoires mais aussi complémentaires.

C'est en impliquant toutes les parties prenantes que l'on peut aboutir à des conclusions telles que celles de cette enquête. Par exemple sur cette question, on peut avoir tendance à oublier les professionnel·le-s, alors qu'ils/elles aussi peuvent être en difficulté. Le reconnaître est essentiel pour proposer des actions.

Par ailleurs, on regarde trop souvent ce qui ne va pas. L'Ansa a une capacité à recueillir les aspects positifs. C'est très important, car il y existe déjà beaucoup de bonnes pratiques à exploiter. Il y a des pistes de solutions dans toutes les publications de l'Ansa. Cette enquête menée de façon pragmatique peut être directement exploitée par les structures.



Didier Dubasque, ancien membre du Haut Conseil du Travail Social et rédacteur du blog « Écrire pour et sur le travail social », sollicité dans cette enquête pour son expertise du numérique

Enquêter, diagnostiquer

Fabriquer de la connaissance partagée est une étape déterminante pour comprendre un contexte et ses réalités sociales à un moment précis. L'Ansa s'attache ainsi particulièrement à croiser des expertises d'essences diverses : savoirs expérientiels des personnes directement concernées ; savoirs techniques et technologiques ; savoirs académiques ; expertises européennes ou internationales particulièrement inspirantes... Et incorpore des outils méthodologiques variés : études quantitatives et qualitatives, observations, revues de littérature, cartographies...

Le soin apporté à la restitution de ces éléments doit permettre de faire bouger les lignes et concevoir ensemble les enjeux prioritaires, les préconisations et les actions ultérieures.



Enquête nationale des Accueils de jour 2021

Le projet en bref

Dans la continuité des enquêtes réalisées sur les maraudes et les Services Intégrés de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO) en 2019, l'enquête sur les Accueils de jour 2021 établit un état des lieux objectif de ces structures, afin d'approfondir la connaissance et la compréhension de leurs activités et de leur fonctionnement.

La méthode

L'Ansa a mené une phase d'analyse afin d'approfondir la compréhension des enjeux et d'élaborer un questionnaire pertinent en prise avec la réalité du terrain. L'enquête se base sur ce questionnaire, diffusé en ligne auprès des Accueils de jour, via les services de l'État, les têtes de réseau associatives et la plateforme en ligne Solinum. 385 structures ont répondu à l'enquête couvrant 98% du territoire national.

LES PARTENAIRES

- La Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL)
- La Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)

En savoir plus





Diagnostic précarité alimentaire en Île-de-France

Le projet en bref

En juillet 2021, l'Ansa débute un diagnostic régional de la précarité alimentaire auprès des huit départements franciliens. Menée dans le cadre du plan France Relance, cette enquête, associant l'expertise du CRÉDOC, vise à construire de la connaissance pour éclairer les décisions publiques, permettre une vision partagée de la situation et renforcer les coordinations départementales mises en place pendant la crise sanitaire. Le projet associe étroitement les membres du groupe de travail « alimentation » constitué à l'occasion de la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté et ses trois animateurs : la DRIHL, la Préfecture d'Île-de-France et l'association ReVivre.



LES PARTENAIRES

- Le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CRÉDOC)
- La Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement d'Île-de-France
- France Relance



En savoir plus

La méthode

Ce travail est mené en trois axes distincts. Le premier volet, quantitatif, est assuré par le CRÉDOC et permet d'élaborer un indice de précarité alimentaire. L'Ansa intervient principalement sur les deuxième et troisième volets : la présentation de cet indicateur aux coordinations départementales et la production de trois sous-diagnostic thématiques. Ces travaux se basent sur une large enquête de terrain, la conduite d'entretiens qualitatifs auprès d'une cinquantaine de parties prenantes et des visites sur site.



Actuellement, les dispositifs d'aide alimentaire apportent des services qui ne correspondent que partiellement aux besoins, en termes de volume ou de qualité/équilibre alimentaire, et qui ne tiennent pas assez compte du choix des personnes.

En Île-de-France il y a un vrai déséquilibre dans la couverture géographique des besoins. On retrouve une concentration des structures d'aide à Paris et dans sa petite couronne mais à 30 ou 40 km de Paris des personnes se retrouvent en zones blanches, sans structure d'aide. Certaines personnes âgées qui vivent dans des villages isolés n'ont même pas accès à une alimentation classique car il faut pouvoir se déplacer en voiture pour faire des courses. On en avait déjà conscience mais ce diagnostic a permis de mieux comprendre et mettre en relief ces inégalités territoriales.

La crise Covid a révélé pas mal de limites de l'aide alimentaire, mais elle a permis la mise en place par l'État via la DGCS, d'espaces d'échange d'informations entre les associations et les structures habilitées nationalement. Tout le monde a trouvé que c'était une très bonne avancée dans la communication. Ce dispositif doit se poursuivre, c'est notamment l'objectif du COCOLUPA*. Cette nouvelle dynamique apporte de la satisfaction : elle évite que trop de dispositifs se concurrencent et permet de progresser en partageant le savoir et en mutualisant les moyens.

Dans cette effervescence, l'Ansa apporte un côté « challenging » : au-delà de l'évaluation, la position extérieure de l'Ansa joue un rôle d'émulation. La connaissance méthodologique et l'expertise thématique sur ce secteur permettent une efficacité qui est très appréciable.



Alain Jezequel, président de l'association ReVivre

* Comité national de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire



EN ACTION

Télétravail et handicaps

Le projet en bref

Face à la progression du télétravail dans nos pratiques professionnelles, l'Ansa mène une étude auprès des travailleur-se-s en situation de handicap afin de mettre en lumière les modalités mises en place à ce jour par les employeur-se-s, analyser les conditions de réussite et les freins et repérer des initiatives innovantes.

La méthode

Une méthodologie mixte est mise en place, s'appuyant sur trois enquêtes en ligne (visant les personnes en situation de handicap, les employeur-se-s et les professionnel-le-s du maintien dans l'emploi) et sur l'animation de « Labos Ansa », des groupes de travail permettant de recueillir les différents points de vue.

LES PARTENAIRES

- L'Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées (Agefiph)
- Le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP)
- La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)

En savoir plus



Les Labos de l'Ansa, késako ?

Autour d'une réflexion prospective et concrète sur les problématiques et les enjeux de la lutte contre les exclusions, les Labos de l'Ansa rassemblent, dans des groupes de travail à géométrie variable, des personnes d'horizons variés (institutions, entreprises, citoyen.nes, chercheur-se-s et praticien-ne-s, personnes concernées) qui enrichissent, par leur expertise, les réflexions du thème avec l'objectif de contribuer à la définition d'une stratégie globale et/ou de pistes de solutions innovantes et efficaces. Voir nos Labos sur le numérique :

["Numérique et handicap"](#)

["Numérique et inclusion"](#)

“ Pendant le confinement, les entreprises qui ne proposaient pas de télétravail à leur salarié ou employés se sont retrouvés au pied du mur. Elles ont dû trouver rapidement des solutions avec plus ou moins de succès... Les personnes en situation de handicap qui avaient déjà des adaptations parce que leur entreprise était déjà dans une dynamique de mise en accessibilité du télétravail ont sûrement mieux vécues cette généralisation.

Lors de cette enquête, la présence de personnes en situation de handicap et de professionnel-le-s a permis d'avoir des échanges riches et inspirants. Cette hétérogénéité dans le groupe a permis un vrai reflet de la société et l'émergence de points de vue divers mais complémentaires. Ces temps d'échanges étaient constructifs et ont permis de faire ressortir des problématiques mais également des solutions et des bonnes pratiques à mettre en œuvre.

Les confinements successifs ont été des coups de projecteurs accélérés sur cette thématique et ont permis de prouver que des aménagements de postes étaient possibles, pour tou-te-s. Cependant, l'évolution des pratiques prend du temps. Pour aller plus loin, il est essentiel de sensibiliser et informer non seulement les personnes en situation de handicap de leur droit à pouvoir solliciter des aménagements, mais aussi leur direction, des aides financières disponibles et des structures qui peuvent les accompagner dans cette démarche.

Pauline Descours, chargée de communication au Centre national d'information sur la surdité – Surdi Info Service

Consolider l'innovation et l'expérimenter

L'innovation sociale est au cœur de la raison d'être de l'Ansa. Elle retient une vision large de l'innovation comme ce qui permet d'évoluer pour faire face aux enjeux sociaux présents, répondre à des besoins peu ou mal comblés ou préparer demain. L'Ansa se tient aux côtés des innovateur-riche-s, pour consolider l'opérationnalité de l'innovation et tester son potentiel de transformation en l'expérimentant à des niveaux locaux et nationaux sur des temps plus ou moins longs.



EN ACTION

« Accueil pour tous » - le réseau des territoires démonstrateurs

Le projet en bref

Dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, un appel à manifestation d'intérêt est lancé afin de renforcer l'accès aux modes d'accueil pour les enfants issus de familles en situation de grande pauvreté. Les projets retenus, situés partout en France, sont accompagnés sur deux années dans leur démarche d'innovation et d'expérimentation.

La méthode

L'Ansa anime un « club des territoires démonstrateurs » pour permettre l'échange de pratiques au sein de ce réseau, mettre en visibilité des projets portés par les territoires démonstrateurs et accompagner l'identification et la formalisation de conditions de transférabilité des projets menés.



LES PARTENAIRES

- La Délégation interministérielle à la prévention et la lutte contre la pauvreté (DIPLP)
- La Caisse nationale des allocations familiales (CNAF)
- La Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)



En savoir plus

“

La stratégie pauvreté a permis de réaffirmer l'importance d'investir sur les premières années de la vie pour éviter la reproduction d'inégalités. Aujourd'hui, dans le champ de la petite enfance, on constate deux enjeux majeurs : l'innovation et l'essaimage.

Les structures d'accueil du jeune enfant ont généralement des budgets contraints qui ne leur permettent pas de pouvoir consacrer du temps aux expérimentations. Il faut donc que des financements soient fléchés sur l'expérimentation. Par ailleurs, il faut encourager le partage et l'essaimage pour éviter que chacun ne refasse dans son coin ce qui a déjà été fait par les voisins, mais bénéficie plutôt des retours d'expériences. En s'inspirant les uns les autres, les territoires pourront aller plus loin.

L'Ansa était l'acteur idéal, pour piloter une telle démarche car elle combinait à la fois les savoir-faire sur le sujet petite enfance et les méthodes d'animation. Pour nous, il était important de collaborer avec un acteur extérieur qui connaisse ces sujets et a l'habitude de travailler avec les territoires.



Charles Duportail, conseiller petite enfance, logement, mobilité,
Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté



EN ACTION

Prévention des sorties sèches de l'Aide sociale à l'Enfance dans la Loire

Le projet en bref

Dans le cadre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, le Département de la Loire, soutenu par l'État, s'engage dans la prévention des sorties dites « sèches » de l'aide sociale à l'enfance. Depuis septembre 2021 et pour une année complète, l'Ansa intervient auprès des professionnel-le-s et des jeunes de l'ASE pour accompagner un changement de pratiques.

La méthode

La démarche débute par un état des lieux du cadre et des pratiques d'accompagnement actuelles des jeunes âgés de 16 à 21 ans de l'aide sociale à l'enfance. De nombreux entretiens sont conduits avec des professionnel-le-s du département, d'associations et d'organismes ainsi qu'avec des jeunes concerné-e-s. En s'appuyant sur ce premier diagnostic, plusieurs groupes de travail formulent des propositions d'évolution, pour constituer un nouveau référentiel d'accompagnement. L'Ansa suivra la mise en œuvre de ce référentiel qui sera testé dès le printemps 2022.



LES PARTENAIRES

- Le Conseil Départemental de la Loire
- La Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) de la Loire



En savoir plus

Évaluer la mise en œuvre et l'impact d'un projet ou d'une innovation

La construction d'un savoir-faire évaluatif s'est faite progressivement à l'Ansa autour de la diversité de ses expériences. Estimer la capacité « transformatrice » d'une innovation nécessite d'ajuster finement une méthode d'évaluation en phase avec la nature du sujet. Cette étape doit permettre de mesurer les résultats atteints, tant pour les publics directement ciblés que pour les dispositifs et politiques impactés.

L'Ansa privilégie de fait une approche de l'évaluation comme support d'accompagnement au changement :

- des structures engagées dans des dynamiques d'innovation, en proposant une évaluation embarquée, afin de soutenir une volonté commune de progrès ;
- d'un dispositif ou d'une solution en direction d'un public particulier avec la perspective d'en faciliter ensuite sa diffusion si les résultats sont prometteurs.



EN ACTION

L'approche « Psychoéducation » auprès de professionnel-le-s de structures médico-sociales

Le projet en bref

En 2019, Générations mutualistes propose à ses adhérents de former des professionnel-le-s à une nouvelle méthode d'intervention de proximité d'inspiration psychoéducative. Cette approche, qui se base sur le développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées et de leur autonomie, est expérimentée au travers de la formation d'une trentaine de professionnel-le-s « pionniers » issus de structures d'accompagnement médicosocial (Foyers d'hébergement, SAVS, SAMSAH, ESAT, SESSAD...). L'Ansa est chargée d'évaluer les résultats obtenus et de mesurer l'impact de la formation sur l'évolution des pratiques professionnelles.

La méthode

Lors de groupes de travail, les professionnel-le-s sont amené-e-s à faire connaître leurs attentes, leurs motifs de satisfaction et leurs questionnements. En parallèle, l'Ansa mène des entretiens individuels avec l'ensemble des professionnel-le-s en formation afin de créer une typologie des participant-e-s et de positionner leurs pratiques actuelles sur les différents axes méthodologiques de la psychoéducation. Cette évaluation est complétée « ex-post » par de nouveaux entretiens un an après la fin de la formation afin de comparer l'évolution des pratiques.



LES PARTENAIRES

- Réseau national Générations mutualistes
- Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF)
- AESIO Santé Sud Rhône-Alpes (ASSRA)
- VYV3 Pays de la Loire
- Mutualité Fonction Publique Action Santé Social (MFPASS)
- Mutualité Française Saône-et-Loire (MFSL SSAM)



En savoir plus



Déploiement national de l'Emploi accompagné

Le projet en bref

L'Ansa suit depuis 2017 la montée en charge progressive de l'Emploi accompagné, un dispositif ambitieux visant à accompagner les personnes en situation de handicap vers et dans l'emploi, tant par l'accompagnement des personnes que de leurs employeur·se·s.

La méthode

L'intervention de l'Ansa se traduit par une évaluation quantitative, à travers l'analyse des données de toutes les structures engagées dans la mise en œuvre, et une évaluation qualitative, en sondant l'ensemble des parties prenantes (personnes accompagnées, employeur·se·s, référent·e·s, directeur·rice·s de structures, partenaires...). Par ailleurs, l'Ansa participe aux différents événements en lien avec le déploiement du dispositif afin de contribuer à l'animation nationale et territoriale et de capitaliser sur les pratiques mises en œuvre.

Le rapport d'évaluation final, publié en 2021, restitue la mesure d'impact du dispositif, la diversité des pratiques et les axes d'améliorations.

LE PARTENAIRE

- La Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)

En savoir plus



“Destiné dans un premier temps aux personnes présentant un trouble psychique, le dispositif Emploi accompagné s'est depuis élargi à toute forme de handicap et continue de s'ouvrir à différents publics.

C'est un dispositif qui est à la fois efficace, puisqu'en moyenne 60% des bénéficiaires retrouvent un travail ordinaire, mais également efficient sur un plan économique, comme le démontre le dernier rapport de l'Ansa. L'objectif de telles études est avant tout de permettre une meilleure adaptation des services aux besoins des bénéficiaires, les structures doivent pouvoir se saisir des résultats.

L'élément qui me semble le plus complexe, et qui ressort de la recherche, c'est de sensibiliser et convaincre les employeur·se·s d'intégrer des personnes en situation de handicap. Par ailleurs, le dispositif s'appuie actuellement sur huit principes. Nos échanges nous ont permis d'identifier un nouveau principe qui pourrait être utile : un référent unique, qui consoliderait le travail entre le bénéficiaire et son intervenant.

Pour aller plus loin, deux leviers me paraissent intéressants. D'une part poursuivre la recherche, notamment au travers d'études comparatives entre les pays ou d'évaluations longitudinales sur le retour au travail durable. D'autre part, développer des réseaux, des communautés de pratiques permettant de partager autour d'un intérêt commun. C'est l'objet de la communauté « Santé mentale et travail » que nous avons lancé auprès des pays francophones.



Marc Corbière, Ph.D., Professeur à l'Université du Québec à Montréal, Titulaire de la chaire de recherche en santé mentale et travail au Centre de recherche IUSMM, sollicité dans le cadre du rapport d'évaluation pour son expertise sur les programmes de soutien à l'emploi

Repérer et essayer des innovations prometteuses

L'innovation sociale est le fruit d'inspirations et d'alchimies entre des personnes et des facteurs multiples cherchant à pallier une situation concrète rencontrée par des personnes fragilisées dans leur parcours de vie.

Structure apprenante, l'Ansa s'emploie à capter, en France et ailleurs, ces initiatives porteuses de résultats jugés positifs, à apprendre de ce qui a été tenté, expérimenté pour en faire des sources d'inspiration. Forte de cette matière collectée, dans le respect constant de l'innovateur-riche et de son innovation, l'Ansa agit pour une diffusion sur mesure de l'innovation, adaptée aux spécificités de chaque « essaimé ». Elle prône ainsi une démarche apprenante pour tou-te-s : pour l'innovateur qui confronte son innovation ; pour ceux qui se l'approprient et pour un collectif élargi qui s'en empare et continue à la faire progresser.



EN ACTION

J'entreprends mon projet d'avenir

Le projet en bref

« J'entreprends mon projet d'avenir », est un programme porté par le réseau des Groupements de Créateurs, soutenu par le Ministère du travail dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences. Ce dispositif d'accompagnement, destiné aux personnes éloignées de l'emploi, et notamment les jeunes déscolarisé-e-s, s'appuie sur les techniques et les valeurs de l'entrepreneuriat pour les remobiliser et les aider à réaliser leurs projets.

La méthode

L'Ansa est en charge de l'évaluation embarquée du projet et de l'accompagnement au déploiement des open badges, outils de reconnaissance des compétences, savoir-faire et savoir-être, créés spécifiquement pour jalonner le parcours d'accompagnement. Les enseignements de l'évaluation sont partagés avec l'ensemble des partenaires à échéance régulière pour contribuer à améliorer et orienter le projet tout au long de son déploiement. L'Ansa anime en parallèle des « labs de réflexivité », des temps d'échange et de co-construction pour faciliter le repérage et l'essaimage des nouvelles pratiques professionnelles.



LES PARTENAIRES

- DGEFP
- Caisse des Dépôts
- Groupement de Créateurs
- Article 1
- Coopérer pour entreprendre
- Entreprendre pour apprendre
- 100 000 entrepreneurs



En savoir plus



L'INNOVATION SOCIALE, ET APRÈS ? LES CONDITIONS D'ESSAIMAGES RÉUSSIS

Le 6^e rendez-vous annuel de l'Accélérateur d'innovation sociale pour l'accès à l'emploi des chômeurs de longue durée s'est tenu mardi 22 mars rassemblant soixante-dix acteurs en visioconférence autour de la question de l'essaimage.



En savoir plus

Capitaliser et partager la connaissance

L'Ansa tient le partage comme une valeur cardinale de son action et retient alors, autant que la spécificité de chaque partenariat le permet, de partager les connaissances et les enseignements générés par le projet.

Ses capitalisations se concrétisent dans des formats divers : contributions écrites, diffusées au sein de publications thématiques ou via les réseaux professionnels ; interventions dans des rencontres et colloques territoriaux ou nationaux ; participation à des espaces de co-construction. Elles ont le plus souvent une entrée thématique mais tendent dans toute la mesure du possible à promouvoir une approche globale de la personne s'appuyant sur ses capacités et sa citoyenneté active.



EN ACTION

Programme national Parler Bambin

Le projet en bref

Le programme national Parler Bambin visant à prévenir les inégalités sociales, au travers du développement langagier du petit enfant, est expérimenté en France pendant cinq ans. Il met en synergie action et recherche dans ses démarches d'accompagnement des professionnel·les de crèche. Cette approche couplée est riche d'enseignements que l'Ansa retient de partager au travers d'un document de capitalisation largement diffusé en 2021.

La méthode

L'Ansa en tant que pilote du projet, coordonne les acteurs des 94 structures engagées dans le protocole de recherche, mais aussi les multiples partenaires convaincus par l'expérimentation : chercheur·ses, gestionnaires de crèches, formatrices, professionnel·le·s de terrain, co-financeurs publics et privés.

 En savoir plus



EN ACTION

La place du logement d'insertion dans les SIAO

Le projet en bref

Cette recherche-action menée pendant deux ans avec l'Ansa a pour objectif d'étudier et d'améliorer la place du logement d'insertion dans les SIAO sur trois territoires. De cette étude, les acteurs du logement d'insertion partagent aujourd'hui les enseignements et formulent plusieurs propositions pour renforcer les liens entre les SIAO et le logement d'insertion afin de soutenir, dans le cadre de la politique du Logement d'abord, l'accès au logement des personnes en difficulté.

La méthode

L'état des lieux mené sur trois territoires se base sur des entretiens avec un panel d'opérateurs, les SIAO et les DDSCS, sur l'analyse des données et sur la rédaction de monographies. À la suite de ce travail de recherche, l'Ansa accompagne et évalue le déploiement d'une action en réponse aux besoins repérés.



LES PARTENAIRES

- La Fédération des associations pour la promotion et l'insertion par le logement (Fapil),
- SOLIHA
- L'Union professionnelle du logement accompagné (Unafo)

 En savoir plus



EN ACTION

La participation des compagnes et compagnons d'Emmaüs

Le projet en bref

En 2021, l'Ansa accompagne Emmaüs France dans sa démarche de soutien de la participation des compagnes et compagnons au sein du Mouvement. Au travers d'une large étude, l'Ansa analyse les freins et les leviers, et leurs incidences réelles sur l'organisation et l'évolution du Mouvement. Ces travaux contribuent à déterminer des axes prioritaires pour conforter la participation et soutenir les démarches existantes.

La méthode

L'Ansa a à cœur d'impliquer toutes les parties prenantes dès le cadrage de la mission : compagnes et compagnons, responsables et salarié-e-s des communautés, professionnel-le-s d'Emmaüs France. La méthodologie utilisée est variée : analyse documentaire, enquêtes en ligne, entretiens individuels et collectifs et plusieurs immersions au sein de communautés d'Emmaüs. La réalisation de vidéos auprès des différentes parties prenantes doit permettre de communiquer sur la démarche et de diffuser les résultats de l'enquête.

“ Ce lieu de vie [La communauté] est un lieu de service et se construit avec tous les acteurs : Compagnons, animateurs, bénévoles défendant l'accueil inconditionnel, la défense du plus souffrant et l'unité. Chacun doit accepter que cette forme de vie provoque des remises en causes personnelles et libérantes qui lui permettent de s'épanouir et d'être acteur de sa vie. C'est dans un échange permanent de savoir-être et de savoir-faire que se tissent des liens solides et sécurisants.

Verbatim issu d'un entretien

“ Quand j'apporte des suggestions on me dit c'est bien c'est une bonne idée. Ça me touche et ça me montre que c'est utile. Un jour peut-être même si je suis plus en communauté ce sera bénéfique.

Verbatim issu de l'enquête en ligne

LE PARTENAIRE
- Emmaüs France

En savoir plus

Former

Organisme de formation depuis sa création, désormais certifié Qualiopi, l'Ansa privilégie des formations conçues comme un levier d'accompagnement au changement. Elles s'adressent à des professionnel·le·s d'une même équipe ou des acteurs locaux agissant autour d'une thématique commune avec la volonté d'apprendre ensemble, de partager des pratiques et de favoriser les interactions à l'issue de la formation. L'Ansa consolide progressivement une offre de formation de formateur·rice, dans un premier temps dans le champ de la petite enfance.



Formations petite enfance

Le projet en bref

La thématique petite enfance / égalité des chances est portée à l'Ansa depuis 2015 avec un constat fort : il est essentiel d'intervenir tôt auprès des enfants et de leurs familles pour prévenir des inégalités sociales futures.

La méthode

L'Ansa propose une diversité de formations à destination des professionnel·le·s de la petite enfance et du soutien à la parentalité par :

- la formation à différentes approches pédagogiques innovantes ayant fait la preuve de leur efficacité à grande échelle ;
- des actions de formations pilotes faisant l'objet d'une évaluation de mise en œuvre afin d'ajuster et de stabiliser un modèle et en identifier les conditions de réussite.

En savoir plus

“ J'ai commencé à travailler avec l'Ansa en 2017 ; aujourd'hui je m'occupe d'accompagner le développement des projets et des formations auprès de la protection maternelle infantile d'assistantes maternelles et de relais petite enfance. Toutes ces formations portent un objectif commun : soutenir le langage des enfants dès le plus jeune âge. Cette collaboration est riche : la méthodologie de l'Ansa en termes de coordination des partenaires ou de mobilisation des financements est complémentaire avec mon expertise de terrain et mes connaissances scientifiques. Les travaux que nous menons permettent d'y croire car nous en voyons déjà les effets.

La grande majorité des enfants doivent pouvoir arriver à l'école maternelle avec un niveau de langage suffisant pour rentrer dans les apprentissages et être en relation avec les autres. Le développement du langage a un impact à court terme -sur le comportement, les relations aux autres- et à long terme, sur les apprentissages puis l'accès à l'emploi. Agir tôt est plus facile et moins coûteux car l'enfant entre 0 et 3 ans est très sensible aux interactions, c'est le moment où le langage s'installe. L'idée est d'accompagner le développement du langage sans sur-stimuler et ni stigmatiser l'enfant : il faut toucher tout le monde, en adaptant les types d'interventions, car des enfants rencontrent des difficultés dans tous les milieux sociaux.

Les professionnels de la petite enfance sont encore très peu formés sur cette question du langage alors même qu'ils/elles peuvent impacter fortement l'environnement de l'enfant. Ils ne sont pas suffisamment valorisés alors qu'ils travaillent pour des services exceptionnels. Les formations leur permettent d'en prendre conscience, et en partant de leurs pratiques, de réaliser l'impact de chacun de leurs gestes/paroles.

Il est très efficace de former toute une équipe, à la fois pour la dynamique collective que cela engendre, mais également pour la complémentarité des rôles des professionnels. On passe par des formations-actions qui s'appuient sur des pratiques et des besoins de terrain, donc la participation de toute l'équipe permet de construire des outils sur-mesure.

 Laure Lelièvre, orthophoniste, formatrice, et experte associée de l'Ansa

 EN ACTION

Accès aux droits et aux minima sociaux - une formation des agent-es de la Banque Postale



Le projet en bref

En 2020 et 2021, l'Ansa anime une formation d'une journée et demie à destination des écoutant-e-s de la plateforme APPUI, un service d'accompagnement budgétaire et bancaire de la Banque Postale. Cette formation de sensibilisation répond à un besoin des agent-es d'avoir une bonne compréhension de l'action sociale pour apporter un premier niveau d'information aux personnes en situation de précarité et les orienter vers les interlocuteur-ric-e-s adapté-e-s.

 **LE PARTENAIRE**

- La Banque Postale

 En savoir plus



 EN ACTION

Alim'Activ - une formation pour consolider la coordination des acteurs

Le projet en bref

En 2019, partant du constat d'une coordination limitée des associations d'aide alimentaire sur les territoires, l'Ansa, entourée d'un panel de partenaires franciliens, s'est donnée pour objectif l'amélioration collective de l'efficacité de l'aide alimentaire par une meilleure adéquation à la diversité des besoins. L'année suivante, adoptant un format de « formation-action », le projet Alim'Activ se déroule en plein cœur de la crise sanitaire en engageant huit territoires franciliens. L'Ansa renouvelle la démarche en 2021 auprès de quatre binômes ou trinômes d'acteur-ric-e-s volontaires pour animer à terme des démarches de coordination de l'aide alimentaire sur leurs territoires.

 En savoir plus

Outils

Ingénieur du social, l'Ansa s'appuie sur les méthodologies qu'elle compose pour ses propres actions, à partir des savoirs et méthodes promus par d'autres. À son tour, et dès lors que les méthodologies consolidées en interne peuvent contribuer utilement à des savoirs communs, l'Ansa s'attache à produire des supports accessibles aux décideurs et aux acteurs de terrain du champ social, leur permettant de se saisir des problématiques rencontrées dans les territoires et explorer des pistes de réponses.

L'ensemble de ces supports - kits, boîtes à outils, guides... - est en accès libre et gratuit sur le site de l'association.



EN ACTION

Kit de la participation citoyenne

Le projet en bref

En 2016 déjà, l'Ansa réalise, pour le ministère des Affaires sociales et de la Santé, un « kit de la participation citoyenne ». Enrichi par le Haut Conseil du Travail Social, il fait l'objet d'une consolidation et d'une mise en forme pour faciliter son usage dans le cadre du déploiement de la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté. Coconstruites avec les groupes de travail dédiés à la participation, ces fiches pratiques apportent des clés théoriques et des éléments pratiques pour concevoir et améliorer les actions de participation qui associent des personnes en situation de précarité.



LES PARTENAIRES

- Haut Conseil du Travail Social
- Délégation interministérielle à la prévention et la lutte contre la pauvreté (DILPL)



En savoir plus



EN ACTION

Boîte à outils pour réussir son essaimage d'innovation sociale

Le projet en bref

Développée grâce à l'expérience de l'Ansa dans l'ingénierie de l'essaimage, et avec le soutien de ses partenaires, cette boîte à outils regroupe un guide (« L'essaimage à l'épreuve du terrain »), des fiches pratiques et une FAQ pour vous accompagner dans votre démarche.



LES PARTENAIRES

- La Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP)
- Pôle emploi
- L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)



En savoir plus



Zoom sur : La boîte à outils Alim'Activ

Dans la poursuite des travaux menés par Alim'Activ et après un travail de diagnostic et d'échanges avec les acteur-ric-e-s concerné-e-s, l'Ansa publie un ensemble de fiches de synthèse, fiches pratiques et outils. Ce support donne les clés pour comprendre les enjeux, identifier quelles parties prenantes réunir, mener un diagnostic local, associer les personnes concernées et faire vivre la coordination territoriale dans la durée.



En savoir plus



Tous nos projets

Se nourrir

- Appui au Comité national de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire – France
- Evaluation d'un dispositif d'amélioration de la valeur nutritionnelle des produits d'épicerie solidaires Prevalim – France
- Appui à l'animation du GT5 de la Stratégie pauvreté – Provence-Alpes-Côtes d'Azur
- Accès aux droits et à l'alimentation pour les personnes précaires – Ain
- Lancement projet alimentaire territorial (PAT) – Seine-Saint-Denis
- Diagnostic de la précarité alimentaire – Var
- Diagnostic de la précarité alimentaire – Ile-de-France
- Amélioration de l'organisation de l'aide alimentaire – PRECALIM – Morbihan
- Etude sur la précarité alimentaire du territoire – Grand Paris Sud Est Avenir
- Mobilisation de sites de restauration collective pour la production de repas à destination des plus précaires – Ile-de-France
- Formation Alim'Activ : coordonner localement la lutte contre la précarité alimentaire – France
- Sensibilisation aux enjeux de la lutte contre la précarité alimentaire – Vaucluse ; Alpes Maritimes ; Provence Alpes Agglomération
- Formation Accès aux droits- accès à l'alimentation – Saint-Denis

Se Loger

- Accompagnement au déploiement du Plan Logement d'abord / Dihal – France
- Enquête nationale sur les Accueils de jour 2021 – France
- Bilan des mesures du Grenelle contre les violences conjugales – France
- Bilan suite à la réforme du Fonds National d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (FNAVDL) volet « bailleurs » – France
- Accompagnement de la Fondation du Domicile – France
- Recherche-action sur la place du logement d'insertion dans les SIAO – Alpes-Maritimes, Haute-Savoie, Métropole Européenne de Lille
- Appui au lancement et à l'évaluation du plan local du Logement d'abord – Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique (CAESM)
- Appui à l'élaboration des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens de SIAO – Pays de la Loire
- Evaluation du fonctionnement et de l'organisation des SIAO – Loire-Atlantique, Rhône
- Evaluation diagnostic de la Maison de la veille sociale du Rhône – Grand Lyon Métropole
- Evaluation du dispositif Logement d'abord – Eurométropole de Strasbourg

Grandir

- États Généraux de l'Éducation – France
- Programme national Parler Bambin – France
- Accompagnement du groupe pilote « petite enfance » des Cités éducatives – France
- Accueil pour tous : appui à l'animation du réseau des territoires démonstrateurs – France
- Formation des relais d'assistant-e-s maternel-le-s à la prévention langagière – Rhône ; Moselle
- Accompagnement et formation à l'égalité des chances d'une communauté éducative – Saint-Étienne
- Revitalisation des conseils de vie sociale en protection de l'enfance – France
- Prévention des sorties « sèches » de l'aide sociale à l'enfance – Loire
- Vers une meilleure prise en charge des jeunes sortant de l'aide sociale à l'enfance – Corse
- Evaluation d'un programme de l'école des XV – Marseille
- Evaluation d'impact et duplication de projets d'éducation par le sport – Paris

Travailler, être actif·ve

- ⊕ L'accélérateur d'innovation sociale pour l'accès à l'emploi des chômeurs de longue durée – France
- ⊕ Evaluation embarquée de six programmes lauréats de l'appel à projets « 100% inclusion » – France
- ⊕ Accompagnement méthodologique et appui à l'animation de la plateforme La Place – France
- ⊕ Assises de l'insertion – Gers
- ⊕ Accompagnement à la mise en œuvre du Service Public de l'insertion et de l'emploi – Charente
- ⊕ Evaluation nationale du dispositif Emploi accompagné – France
- ⊕ Déploiement du dispositif Emploi accompagné – Grand Est
- ⊕ Étude « télétravailler en situation de handicap » – France
- ⊕ Coordination des PRITH – Bourgogne-Franche-Comté ; Grand Est ; Bretagne

Être connecté·e

- ⊕ Test et Déploiement de l'Indice de fragilité numérique – France
- ⊕ Etude numérique et fragilités humaines – France
- ⊕ Elaboration d'une stratégie d'accessibilité numérique départementale – Manche
- ⊕ Evaluation de la plateforme numérique Soliguide à Paris – Paris
- ⊕ Appui à l'essai national de Soliguide – France

Gérer ses ressources

- ⊕ Pilote Dépenses, l'application pour soutenir les ménages – France
- ⊕ Evaluation du jeu expérimental « j'invite un banquier dans ma classe » – France

Participer

- ⊕ Etude sur la participation des compagnes et compagnons d'Emmaüs – France
- ⊕ Appui à l'animation de la démarche « Participez ! » lancée par SOS Villages d'Enfants – France

Adapter les interventions du travail social

- ⊕ La contribution de l'Ansa aux travaux du Haut Conseil du Travail social – France
- ⊕ Evaluation du programme d'intervention de proximité d'inspiration psychoéducative – France
- ⊕ Formation « Panorama de l'action sociale et accès aux droits » des salarié·e·s de la Banque Postale – France
- ⊕ Evolution et évaluation de la politique d'action sociale de la CAF – Savoie
- ⊕ Co-construction d'une Charte de l'accueil et de l'accompagnement social – Aube
- ⊕ Evaluation de l'expérimentation des lieux ressources aidants familiaux – Seine-Maritime, Loire et Hautes-Alpes

Appui méthodologique

- ⊕ Appui à la restructuration et au déploiement de la démarche d'innovation de l'Agefiph – France
- ⊕ Elaboration d'un guide pour une action publique éclairée par la preuve – France



RETROUVEZ PLUS D'INFOS SUR
www.solidarites-actives.com



Agence
nouvelle des
**solidarités
actives**

28 rue du Sentier / 75002 Paris
01 43 48 65 24
contact@solidarites-actives.com

